

**Syndicat de l'Agriculture  
Réunion du Conseil national  
Du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 2008  
Château Laurier, Ottawa (ON)**

**PROCÈS-VERBAL**

**Participants :**

<b>Exécutif national</b>	<b>Conseil national</b>
Bob Kingston, président national Debbie Forsythe, 1 <sup>ère</sup> VPEN Denis Sicard, 2 <sup>e</sup> VPEN Howard Willems, 3 <sup>e</sup> VPEN Fabian Murphy, 4 <sup>e</sup> VPEN	Brenda Baergen, N. SK Sam Barlin, MB, T.-N-O, ON et Nunavut Jean Cloutier, E. Qc Michele Coe, S. AB Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK Teri Friday, CCG Marianne Hladun, PÉ Bob Jackson, O. C.-B. & Yukon Meraiah Krebs, CFP et ÉFPC John Langs, NE ON Jane McDonald, E. Atl Darrell Lee McKenzie, E. C.-B. Glenn Miller, SO ON Barry Payne, E. ON, Ottawa-Gatineau Raphaël Tarasco, O. Qc Mike Vanson, N. AB & T.-N-O Idelta Vieira, MDN

<b>Suppléant(e)s au Conseil national</b>	<b>Personnel</b>
Mariette Beaudet, O. Qc Elena Beynon, N. SK Jose Evangelho, SO ON Terry Huskins, E. Atl Misty Krieger, O. C.-B. & Yukon Terri Lee, PÉ Rob MacDonald, NE ON Danielle Moffett, MDN Marlene O'Neil, E. ON Ottawa-Gatineau Normande Ouellet, E. Qc Lori Papirnik, N. AB & T.-N-O Gary Paynter, O. Atl Dave Pearson, S. AB Maria Luiza Romano, E. C.-B. Mercedes Sagesse, CFP et ÉFPC Steve Tanner, S. SK Robert Tocher, MB, T.-N-O ON & Nunavut Absent : John Rossol, CCG	Larry Budge, agent d'administration Sylvia Prowse, agente fonctionnelle Sylvie Rochon, agente fonctionnelle Debbie Ramsay, secrétaire archiviste

## **Lundi 3 novembre 2008**

### **1. Convocation**

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 15.

### **2. Observations liminaires**

- B. Kingston souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la réunion.
- Il fait remarquer que même si le monde était ici cette fin de semaine pour une formation, il s'agit en fait du véritable début de la réunion du Conseil.
- Du fait qu'il y a un grand nombre de nouvelles personnes autour de la table, B. Kingston demande à chacun et chacune de se présenter.
- Il annonce qu'une réception aura lieu à la chambre 258 à 17 h 30 aujourd'hui.
- B. Kingston fait ensuite des observations sur la formation durant la fin de semaine. Il précise qu'il a été décidé avant le dernier congrès d'offrir cette formation au nouveau Conseil. Elle a pour but d'insister sur le travail d'équipe, de mettre les nouveaux membres du Conseil au courant de ce qui se passe et de préciser les avantages d'avoir recours à notre structure du Conseil. Il espère que cette formation a été bénéfique à tout le monde, y compris nos membres.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

B. Kingston précise qu'une heure, soit tout au début le mardi matin, sera mise de côté pour terminer les affaires découlant de la formation de la fin de semaine (politique du bureau, renseignements d'ordre administratif, demandes de remboursement de frais, etc.).

#### Ajout

23. Congrès de l'Alliance

**P/A/A** – à mains levées : QUE l'ordre du jour soit adopté. Adopté

### **4. Heures des séances**

B. Kingston précise que les heures des séances de toutes les prochaines réunions du Conseil suivront le format ci-après, sauf modifications spécifiques nécessaires.

#### Jours 1 et 2

Séances de formation (point 13)

### Jour 3

De 9 h à midi	Points à l'ordre du jour
De 13 h 30 à 16 h	Points à l'ordre du jour
De 16 h à 17 h	Période de questions

### Jour 4

De 9 h à 10 h	Fin du cours de la fin de semaine
De 10 h à midi	Réunions des comités permanents
De 13 h 30 à 17 h	Réunions des comités permanents

### Jour 5

De 9 h à midi	Réunions des comités permanents
De 13 h 30 à 16 h	Réunions des comités permanents
De 16 à 17 h	Derniers points à l'ordre du jour

**P/A/A** R. Tarasco/R. Cormier — à mains levées : motion adoptée.

## **5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 8 au 11 avril 2008**

Rectification : sous Participants – remplacer **Allan MacRae**, Ouest de l'Atlantique, par **Rick Cormier**, Ouest de l'Atlantique.

- **P/A/A** I. Vieira/J. Langs – **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 1.**

B. Kingston précise que durant ces réunions les suppléant(e)s dans la salle auront le droit de prendre la parole mais pas celui de voter.

## **6. Affaires découlant du dernier procès-verbal**

B. Jackson discute de la date à laquelle les procès-verbaux sont distribués. Il fait remarquer qu'il est stipulé dans nos Statuts qu'ils doivent être envoyés aux sections locales dans les trois semaines qui suivent la réunion du Conseil. B. Kingston prend note de ses préoccupations et ajoute que certains retards s'expliquent par le fait qu'il faut attendre de recevoir des renseignements/détails des membres du Conseil pour terminer les procès-verbaux.

**Suivi** : Il est décidé d'envoyer les procès-verbaux le plus rapidement possible et d'y indiquer si d'autres renseignements sont « à venir ».

B. Baergen cherche à savoir si la question des cartes d'appel a été examinée.

L. Budge lui répond qu'il a récemment reçu confirmation que l'Alliance a un représentant Bell spécifique et qu'il attend un appel de suivi de cette personne. Il s'entretiendra avec la personne de l'Alliance responsable de notre système téléphonique.

**Suivi** : L. Budge essaiera d'obtenir les renseignements au cours des trois prochaines semaines pour les envoyer au Conseil.

B. Jackson cherche à se renseigner sur la formation mixte sur le harcèlement à l'ACIA et les efforts déployés pour que les gestionnaires suivent la formation en question. H. Willems prend la parole et précise qu'il a récemment rencontré M. Broadhead pour discuter de ce dossier.

**Suivi :** H. Willems et/ou B. Kingston assureront le suivi auprès de G. Workman à l'ACIA.

## **7. Finances et communications**

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications (voir rapport ci-joint).

## **8. Personnel du bureau national**

Un concours a été organisé pour combler un poste d'agent(e) fonctionnel(le) de durée indéterminée. Un(e) candidat(e) a été retenu(e), mais rien encore n'a été officialisé, notamment la date de début des fonctions, avec cette personne. Dès que nous l'aurons rencontré(e), nous communiquerons son nom au Conseil. B. Kingston fait remarquer que nous amenons une personne au conseil d'administration pendant que S. Prowse est toujours au bureau de sorte qu'elle puisse se concentrer sur les dossiers anglais de l'examen EG (S. Rochon s'occupe des dossiers français en la matière). S. Prowse assurera le mentorat du(de la) nouveau(elle) agent(e) pour une transition sans heurt de la charge de travail.

**Suivi :** Communiquer au Conseil le nom de la personne retenue dès que possible.

B. Kingston précise que nous cherchons à apporter les modifications d'ordre matériel pour tenir compte des besoins supplémentaires en personnel. Ces changements en sont encore à l'étape d'ébauche, ont été examinés par le personnel, puis les propositions de modifications ont été prises en considération, une nouvelle ébauche ayant été rédigée. Nous obtiendrons ensuite un devis.

**Suivi :** Des copies des plans seront envoyées aux membres du Conseil, puis une téléconférence sera organisée pour en discuter et voter sur le devis.

Nota : Il n'y a pas de poste budgétaire pour prendre en charge les coûts entraînés par ces modifications, par conséquent un vote du Conseil sera nécessaire.

Une discussion a ensuite lieu sur l'édifice de l'Alliance et le versement d'un loyer.

B. Jackson cherche à savoir si nous possédons des documents expliquant la société de portefeuille de l'Alliance et comment elle a été créée.

**Suivi :** B. Kingston précise que nous allons essayer d'obtenir des documents en la matière et de les envoyer au Conseil. Il ajoute que toutes les sommes provenant des loyers versés serviront directement à compenser les frais de l'immeuble. Il ajoute que nous paierons de toute façon un loyer, et que le fait d'en verser un à la société de portefeuille de l'Alliance pour occuper des locaux dans l'immeuble du 233 de la rue Gilmour, nous offre d'énormes avantages.

B. Jackson pose une question sur les membres à vie de l'Alliance : Ont-ils droit à une assurance? (Point 24 du procès-verbal de la réunion du 8-11 avril 2008).

B. Kingston précise qu'il n'est pas certain d'avoir une réponse officielle de l'Alliance mais que cette question a été discutée au CNA. Il ajoute, à en croire les renseignements fournis, qu'il est indiqué « au milieu de travail », c'est pourquoi le conseil en conclut que si l'incident ne s'est pas produit en milieu de travail, les membres en question ne sont pas couverts. Il ajoute que l'Alliance cherche à modifier son point de vue sur la question et envisage de rembourser les demandes (nous avons un membre en particulier qui est concerné).

**Suivi** : B. Kingston obtiendra une déclaration par écrit sur la position révisée de l'Alliance et la distribuera au Conseil.

## **9. Le point sur les employeurs**

### **Commission canadienne des grains** – T. Friday.

T. Friday fait savoir que le projet de loi C-39 est mort au Feuilleton à la suite de la dissolution du Parlement, après quoi elle remercie toutes les personnes présentes pour leurs efforts en la matière.

Elle ajoute que nous sommes toujours confrontés à la fermeture de centres de services dans les Prairies. Un Comité du RE est sur le point d'être constitué pour se pencher sur le cas des membres concernés.

PI/GL (Un seul groupe opérationnel) – Cette question a été discutée et des présentations ont été faites au CCSPN et aux Centres de services. Les problèmes qui sont survenus s'expliquent en partie par le fait que des individus sont utilisés de façon différente un peu partout au pays. Elle fait savoir que l'on procède à la rédaction des descriptions de travail et à la classification, et que nous verrons alors ce qui se passera. T. Friday ajoute qu'une grève serait mal venue puisque les PI ont opté pour la méthode de l'arbitrage et les GL pour celle de la conciliation/grève.

B. Kingston ajoute quelques renseignements au rapport. Il précise notamment que l'employeur commence la formation polyvalente des catégories PI et GL. Les individus sont embauchés avec la classification PI mais font du travail GL. Les domaines de préoccupations sont doubles : (1) si les GL font la grève, les PI pourraient alors être obligés de faire leur travail, et (2) les questions de la différence salariale et des taux de rémunération régionaux : les membres PI font du travail GL à des postes équivalents PI. Les membres de certaines régions du pays sont mieux rémunérés que ceux d'autres régions. Il ajoute que le syndicat a bien précisé qu'en cas de grève si les PI font du travail de GL, parce que cela est indiqué dans leur description de travail, il s'ensuivrait des problèmes. L'employeur repense sa position.

R. Tocher prend la parole et fait savoir que l'on entend parler de griefs PI, actuellement mis en suspens, qui sont remis en activité pour être entendus.

**Suivi** : T. Friday précise qu'elle a beaucoup de contacts avec les bureaux régionaux et que s'il pouvait lui transmettre l'information, elle s'en occuperait immédiatement.

B. Jackson ajoute quelques renseignements sur la question de la CCG spécifique à Prince Rupert. Il demande aussi ce à quoi nous devons nous attendre avec le nouveau gouvernement conservateur en ce qui a trait au projet de loi C-39.

B. Kingston lui répond, comme cela a d'ailleurs déjà été indiqué, que le projet de loi C-39 est mort au Feuilleton après le déclenchement de l'élection. Il ajoute que le site « *Action grain* » sera restructuré. Nous désirons retirer la référence au projet de loi C-39 et nous concentrer sur ce que nous voudrions voir dans la nouvelle Loi sur les grains. Une ébauche du document est en voie de préparation, dont nous sommes satisfaits pour le moment. Les partis d'opposition y sont intéressés. Nous avons l'impression que la nouvelle version ne ressemblera pas du tout à l'ancienne, ce qui nous mène à croire que certaines de nos préoccupations ont été entendues.

S. Barlin pose quelques questions sur l'ESS avec la CCG.

S. Prowse précise que le conseiller en SST avait été proposé à l'immeuble du 330 Main.

Une discussion a ensuite lieu sur les PI qui se présenteraient au travail au cas où une ligne de piquetage serait dressée à la suite du déclenchement d'une grève.

H. Willems ajoute que c'est le moment idéal de mettre sur pied un protocole de « grève sécuritaire », et ajoute que ce processus devrait se faire par l'intermédiaire du Comité national de la SST.

R. Tarasco se renseigne sur la politique sur les heures supplémentaires dans d'autres régions.

B. Kingston lui répond que cette politique fait l'objet de négociation à chaque port. T. Friday ajoute qu'un employé devrait être avisé à la moitié de son poste, et que si tel n'est pas le cas une prime de poste devrait être ajoutée.

Le besoin de formation est également mentionné, en particulier une séance au Québec. T. Friday ajoute que la CCG dotera au cours des deux ou trois prochaines semaines un poste à temps plein de formateur au bureau de Montréal, à Québec. Les cours de formation seront donnés le plus vite possible.

La séance est levée pour une pause, et reprend à 10 h 50.

Personne n'étant présent pour faire rapport sur le Comité de la politique de la CCG, il est décidé que le Conseil obtiendra un rapport complet à sa prochaine réunion.

### **École de la fonction publique du Canada – Commission de la fonction publique (ÉFPC-CFP) – Meraiah Krebs**

M. Krebs fait savoir que le harcèlement est toujours très courant chez les deux employeurs. Cette question a d'ailleurs été discutée au CCSPN, puis elle ajoute qu'une formation sur le harcèlement est donnée aux employé(e)s chargé(e)s des relations du travail.

Elle précise que la réunion du CCSPN de vendredi dernier pour la CFP a été très productive, ce qui s'explique grandement, selon elle, par le fait que notre Exécutif national était présent. Elle ajoute qu'il y a actuellement un gel de la dotation et que l'on a recours aux heures supplémentaires, mais que le financement pour le personnel n'est pas facilement accessible.

On attend toujours que les descriptions de travail soient terminées. Celles des EX le sont, ce qui devrait avoir un effet domino. Les employé(e)s reçoivent quelques observations en la matière. Pour ce qui est des groupes de travail RH (pour les deux organisations), ils ont pour tâche de s'occuper uniquement des questions touchant les RH. Elle ajoute que certains employés ont de la difficulté à se faire payer. Elle demande qu'on lui laisse savoir le plus vite possible toute situation où une personne pourrait se trouver dans un tel cas.

M. Krebs précise que nous travaillons sur la rédaction d'un sondage qui sera envoyé aux professeur(e)s de langue un peu partout au pays pour avoir une idée de ce qui se passe, et ce que devraient être les priorités.

B. Kingston ajoute que nous ne savons toujours pas quel modèle de service l'École va utiliser. Nous ne savons pas non plus dans quelle direction nous allons puisque la formation est devenue non obligatoire, que les contrats sécurisés pour la formation interne (où la qualité est garantie) sont devenus un problème, et qu'il nous faut faire face à la certification d'une tierce partie. Selon lui, ce sont là autant de raisons valables pour mettre sur pied un réseau avec les enseignant(e)s.

Classification – Il y a un nouveau modèle pour les postes reclassifiés CR et EDS. On laisse entendre que le personnel devrait terminer l'exercice de classification lui-même. Une vérification sur place a eu lieu, dont les résultats ne sont toujours pas connus. L'examen CR est en cours, et se poursuivra durant l'hiver, en espérant qu'il sera fini d'ici le mois de janvier 2009.

Santé et sécurité – M. Krebs fait remarquer que le Comité d'orientation de la politique du CFP est intéressé à y siéger. Il se penche sur les ébauches des programmes HP. La CFP fera connaître son point de vue et se penche également sur la formation du personnel.

B. Kingston parle ensuite du Comité de politique de l'École, faisant notamment remarquer que celle-ci est sensible aux renseignements que nous avons et qu'elle est disposée à afficher les cours disponibles. Lorsque nous cernons des problèmes (babillards), ils sont traités rapidement. Pour ce qui est du modèle de formation générale, B. Kingston fait remarquer qu'il est possible que cette formation soit mise à la disposition de chaque employeur, et ajoute que nous allons tout faire pour régler cette question.

S. Rochon parle ensuite du sondage auprès des enseignant(e)s, indiquant que puisque certain(e)s travaillent hors des lieux nous devons nous assurer que le questionnaire pourra identifier exactement où sont les problèmes et les communiquer à l'employeur. Elle ajoute que l'employeur est déterminé à examiner les résultats et à apporter les améliorations nécessaires.

D. Sicard fait remarquer que selon lui le sondage est pertinent et constitue un bon exemple de la façon dont nous pouvons communiquer avec nos membres. Selon lui, les résultats devraient être communiqués aux présidents des sections locales qui ont parmi leurs membres des professeur(e)s de langue.

M. Sagesse aimerait que les résultats débouchent sur des mesures concrètes. Elle s'inquiète du fait que l'employeur essaie de faire en sorte qu'ils supervisent les ED LAT alors qu'ils ont leur propre travail à faire.

I. Vieira fait quelques observations sur l'iniquité de la grille des salaires et cherche à savoir si cette question pourrait être abordée à la table de négociation.

B. Kingston précise que le contrat est ouvert et que le moment est opportun.

S. Rochon indique qu'il serait peut-être bon de déposer des griefs dans ce domaine pour appuyer les revendications à la table. L'employeur part souvent du principe selon lequel « pas de grief, pas de problème », durant les négociations. Elle ajoute que le représentant du MDN siège à la table EB et que le moment est bien choisi pour qu'il entende et comprenne les problèmes.

### **Ministère de la Défense nationale (MDN)** – Idelta Vieira

I. Vieira fait le point sur chaque milieu de travail et précise les problèmes y afférents.

Esquimalt – Petit milieu de travail, 12 LAT. Problème identifié : Deux « catégories » d'employé(e)s ont cité des cas d'intimidation et d'abus de pouvoir. I. Vieira trouve qu'il est difficile d'intervenir. Elle aimerait des idées pour apporter son aide : les employé(e)s ont peur. On essaie actuellement de faire venir des étudiant(e)s qui ont suivi une formation privée.

Shearwater – Elle fait savoir que nous avons un allié à Shearwater. Camil Villeneuve était, en effet, président de la section locale Asticou et travaille maintenant à Shearwater. Problème identifié : Bien des personnes sont proches de leur retraite et personne n'est actif. Shearwater n'a eu aucune modification en profondeur. Camil essaie de faire participer les gens.

Winnipeg – Enseignement des deux langues à cette école. Problème identifié : Peu d'étudiant(e)s. On essaie d'avoir des étudiant(e)s qui normalement iraient suivre des cours dans des établissements privés. Autre problème identifié : Un grand nombre d'étudiant(e)s reviennent tout juste d'une affectation, et la concentration dans une salle de classe constitue pour eux un problème.

Borden – Cours d'anglais donnés à des étudiant(e)s étrangers; le nombre ne change pas beaucoup; pas de gros problèmes.

Asticou – Bonne situation car il y a un grand bassin d'étudiant(e)s.

Saint-Jean – A connu de bonnes années; il y a deux ans, 200 à 400 personnes étudiaient le français. Aujourd'hui il y a moins de 19 étudiant(e)s. Problème identifié : Peu de personnes obligées de suivre une formation en raison de la grande diminution du nombre d'étudiant(e)s.

I. Vieira fait remarquer qu'une approche est envisagée pour sauver la formation linguistique, notamment par le réseau Internet. Un projet pilote sera mis en œuvre. Problème identifié : Des personnes de grades élevés partent en mission et ne sont pas disponibles pour suivre une formation. Les plus jeunes n'auront pas le temps de suivre une formation en raison du manque de personnel sur le terrain. Si les



enseignant(e)s pouvaient se déplacer à divers endroits (Gagetown, Comox), où il n'y a pas de professeur(e)s, ce serait un bon moyen d'obtenir des étudiant(e)s.

Un autre moyen de s'y prendre consisterait à ce que le MDN crée une école de langue anglaise pour former des formateurs et formatrices en Afghanistan. Tout récemment, un enseignant est parti pour créer l'école. Un problème vient du fait que les Afghans viennent suivre une formation puis qu'ils restent au Canada. Pour faire face à ce problème, il est question de former des enseignant(e)s en Afghanistan.

Collège militaire – Le Centre de formation linguistique ne connaît pas de gros problèmes. Problème identifié : Des postes de durée déterminée devraient devenir à durée indéterminée.

Saint-Jean – En septembre, Saint-Jean est devenu un CÉGEP. Problème identifié : Lacunes dans le processus de dotation qui repose sur la législation mais aussi une liste d'inventaire. Les universitaires qui ont procédé à de la recherche peuvent être inclus sur la liste. Le CMR peut aussi combler les places vacantes. Il a besoin de notre aide dans ces domaines.

Comités de consultation – Ils ne sont pas toujours en place à tous les milieux de travail. I. Vieira fait remarquer que certaines régions ont plus de difficultés que d'autres. Il y a eu une réunion d'un comité régional en mars 2008, mais aucune en septembre. Elle a demandé à plusieurs reprises des copies des procès-verbaux mais ne les a reçus que tout récemment. Selon elle, l'employeur ne comprend pas ce que signifie la consultation. Elle ajoute qu'un cours de formation a récemment été donné sur le thème de la consultation mais que l'employeur n'y a pas assisté. Problème identifié : La consultation au niveau national est inexistante.

B. Kingston prend la parole et faire remarquer que des discussions ont eu lieu au niveau national. L'employeur a promis pendant un an et demi de fournir l'information. B. Kingston s'est adressé au Ministère mais n'a toujours pas eu de réponse. Une réunion doit avoir lieu avec le sous-ministre au début de décembre, au cours de laquelle cette question sera abordée. L'examen de la politique linguistique figure aussi à l'ordre du jour. B. Kingston ajoute que le Comité national de la santé et sécurité est dysfonctionnel, qu'il n'est même pas au courant de la présence d'un problème, et qu'il n'a tenu qu'une seule réunion l'année dernière. Il s'est adressé, la semaine dernière, à RHDS, et ajoute que si cette question ne pouvait être réglée nous déposerions alors une plainte officielle.

Une discussion a ensuite lieu à la suite de laquelle B. Kingston demande qu'on lui signale les situations particulières qu'il pourrait transmettre au sous-ministre. À la fin de la discussion, il précise qu'il s'agit d'un dossier que nous pourrions aborder dans le sondage, pour avoir un modèle de service en place pour le bienfait des enseignant(e)s à long terme.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) – Fabian Murphy**

F. Murphy indique que le « nouveau » ministre fédéral de l'Agriculture est Gerry Ritz. Il fait ensuite le point sur la réunion avec les RH, et ajoute que S. Rochon et D. Forsythe ont assisté à celle du 16 octobre avec S. Tierney. Ce dernier y a précisé que le passage des processus des RH au BRC prendra de 18 à 24 mois. Il ajoute que la prochaine réunion aura lieu le 18 novembre. Il est ensuite question des talons

de paye électronique. Il y a divers problèmes de sécurité concernant l'utilisation de tels talons, et certains employés se sont portés volontaires pour tester le processus. Nous serons avisés des résultats du projet pilote.

F. Murphy fait remarquer que des centres de services virtuels doivent être élaborés au cours des 12 prochains mois. Il s'agit d'une initiative nationale, mais un grand nombre de problèmes ont été relevés dans la RCN. Les bureaux régionaux font déjà ce travail dans une certaine mesure, mais les processus doivent être standardisés. Les trois catégories concernées sont les suivantes : examen des processus d'affaires, nouveaux employés, et employés sur le départ.

F. Murphy précise que le nouveau directeur général, Solutions novatrices et opérations, est Tim Pettipas.

F. Murphy ajoute que le relevé de notes des langues officielles d'AAC pour 2005-2007 est abominable. La situation a été signalée au Comité de la politique pour qu'il se penche sur la question.

S. Rochon précise qu'une raison partielle de cet échec vient des modifications à la façon dont les choses sont calculées. Les centres sont devenus bilingues et doivent fournir ce service. Les modifications à la procédure expliquent, en partie, les mauvais résultats.

Une brève discussion a ensuite lieu sur les tests linguistiques.

M. Krebs fait savoir que le Ministère est passé à un nouveau système de test. Ce nouveau régime a été mis en place de sorte qu'il ne faudra pas attendre de six à huit mois pour que les postes soient dotés en personnel. Elle demande de communiquer au bureau national les problèmes spécifiques en la matière.

Séance levée pour le déjeuner à 12 h 30. Reprise des travaux à 14 h.

B. Kingston présente John Gordon, président national de l'Alliance. Celui-ci fait remarquer qu'il a assisté à notre Congrès à Québec, puis félicite l'ensemble des membres du Conseil à l'occasion de leur élection. Il fait ensuite des observations sur le climat politique et plus particulièrement le projet de loi C-39, l'inspection des aliments par l'ACIA et la négociation des conventions collectives avec le gouvernement conservateur minoritaire.

Une brève période de questions suit à l'issue de laquelle B. Kingston remercie le confrère Gordon de sa présence.

Une autre et plus longue période de questions commence au cours de laquelle les points suivants sont abordés :

Langues officielles et formation.

Bureau de règlement des conflits.

Autres problèmes à l'ÉFPC : test, coopération et participation.

Les agents de rémunération et les problèmes de dotation à des postes de soutien des RH.

Charges de travail – suivi : À la dernière réunion du CCSPN, on nous a fait savoir que la question de la charge de travail serait abordée puis qu'un rapport nous serait présenté à la réunion suivante.

Dotation collective – suivi : S. Prowse fait le point sur la situation et propose que tout le monde vérifie la politique sur les RH d'AAC sur son site. Elle ajoute qu'il faudrait un point permanent à l'ordre du jour aux CSP, et donc en discuter dans le cadre de ce forum.

Le point GL : processus de consolidation – suivi : Les groupes de discussion sont sur pied, B. Thompson et R. Rickwood ont indiqué qu'ils y siègeraient et nous feraient part de leurs préoccupations.

Réunion CSP et absence de réunion – suivi : Veuillez transmettre tous les renseignements dont vous disposez au bureau national sur des plaintes concernant l'absence de convocation de réunions de CSP, car ces réunions sont obligatoires en vertu de la loi.

Dotation, atouts et qualifications essentielles.

Rappel au Règlement de S. Barlin pour passer au rapport AAC (voir la suite ci-après).

Suite de la période de questions :

Délégations impératives et non-impératives – suivi : Nous pouvons contester la délégation des conversions AS/CR et y discuter du dépôt de griefs pour la rémunération rétroactive jusqu'en 2004 – suivi : S. Prowse y répond par l'affirmative. M. O'Neil fournira des renseignements de base à M. Vanson sur la question.

### **Suite du rapport AAC par F. Murphy**

F. Murphy précise que la plupart des points soulevés dans son rapport ont déjà été discutés. Prochaines réunions :

Le 7 novembre – Mark Fontin, ordre du jour communiqué. Veuillez faire parvenir vos préoccupations, le cas échéant, par écrit.

Le 19 novembre – Steve Tierney.

Le 11 décembre – CCSPN (B. Kingston indique que les points à inscrire à l'ordre du jour peuvent être envoyés à tout moment et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre une demande officielle à cet égard. Des réunions de mise à jour sont organisées tous les mois auxquelles un grand nombre de questions peuvent être soulevées).

Examen EG – On examine actuellement la réaffectation de la charge du travail à la nouvelle agente fonctionnelle qui prendra bientôt ses fonctions, ce qui nous permettra de « reprendre » l'examen EG et de travailler comme il se doit sur ce dossier.

DL McKenzie fait le point sur la situation des GL. Elle fait savoir que bien peu de choses se sont passées depuis la dernière mise à jour. Les positions ont été revues avec les membres, et des commentaires à cet effet ont été envoyés. Une téléconférence a eu lieu et des modifications ont été acceptées. Les réactions qu'elle a obtenues indiquaient que les gestionnaires étaient mécontents parce que nous avons reçu l'information avant. Nous sommes à la dernière étape des rétroactions des gestionnaires et aussi à celle des révisions finales. DL McKenzie nous a laissé savoir qu'elle ne sait pas où nous en sommes en ce qui a trait aux retraites à ce Ministère. Elle précise qu'il est peu probable que des changements auront lieu, sauf à l'ARAP. Les descriptions de travail doivent être mises à jour, mais

on ne prévoit pas beaucoup de changements. Cette question sera de nouveau abordée au niveau ministériel.

Questions :

Sur l'examen EG lorsque le chercheur a des fonctions supplémentaires qui ne sont pas prévues dans le poste générique et qu'il lui faudra demander une promotion.

**Suivi** – Prière d'envoyer les détails à S. Rochon.

Le procès-verbal précédent qui abordait les questions de l'horaire des postes et du travail posté à l'ACPM.

**Suivi** – B. Kingston précise que nous en sommes venus à une entente sur les paramètres pour arrêter les horaires de travail des postes, et que le Ministère devrait bientôt nous contacter.

Problèmes de dotation à Lethbridge.

**Suivi** – Prière d'envoyer les détails au bureau national.

F. Murphy présente le rapport du Comité national de la politique en SST. Il fait savoir qu'il y a quatre représentant(e)s des employé(e)s, soit lui-même, G. Miller (qui en est le coprésident), D.L. McKenzie et M. Coe. Les choses marchent bien, et la coopération est bonne. Points examinés : Sécurité des laboratoires, rapport des accidents, orientation en SST, site Web, communication et Programme d'identification des risques. Il y a eu deux jours de réunion ainsi que des téléconférences. On fait en sorte que les programmes soient en place d'ici à six mois ou plus tôt si possible. Presque tout est terminé et la formation devrait bientôt commencer. Le site Web du Ministère comporte une fenêtre pour se rendre sur la SST. On attend que la direction donne tout d'abord son accord pour s'assurer qu'elle est sur la même longueur d'onde, puis se sera au tour des comités et à celui des employés.

B. Kingston précise que la sélection des représentant(e)s au Comité de la politique aura lieu mercredi après-midi.

La séance est levée à 15 h 35 et reprend à 15 h 55.

F. Murphy fait savoir qu'il y a des documents au fond de la salle sur l'examen du Règlement 15.

B. Kingston donne quelques instructions sur les points de l'ordre du jour à transmettre aux comités. Il précise que vous pouvez prendre la parole sur un point lorsqu'il y est fait référence, ou bien transmettre vos renseignements ou demandes à un membre du Comité pour qu'il puisse faire parvenir le point en question au Comité.

S. Prowse parle de la DPRA et indique que nous avons entendu dire par des membres que le programme pourrait être en place en Colombie-Britannique et en Saskatchewan (mais pas au niveau fédéral). Les choses vont de l'avant, et le plan d'affaires devrait être présenté d'ici à la fin de l'année financière. Il devra être vérifié puis on passera à la prestation du service en vertu de la politique sur le RE. Nous sommes tenus au courant de l'évolution de la situation, et le Ministère s'est engagé à communiquer également avec les employés.

## Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) – B. Kingston

B. Kingston précise que le CCSPN a eu sa première réunion en un an et que dorénavant l'ACIA veut des rencontres périodiques. Un certain nombre de questions ont été abordées, notamment le Programme problématique SST, le Programme d'inspection, la mise en place de la SCB et le manque de consultation. Nous avons eu ainsi les coudées franches pour parler aux médias. L'ACIA a pris note de toutes les inquiétudes que nous lui avons soumises, et a fait savoir qu'elle essaie d'apporter des changements, par exemple la conformité pour les inspecteurs. Elle est prête à mettre le programme en route mais il lui faut les ressources nécessaires à cette fin. Nous allons collaborer avec le gouvernement pour que cette question reste à l'avant-scène et pour obtenir le financement nécessaire. Le mercredi, Jim Thompson fera une présentation sur la question.

J. McDonald fera aussi une présentation, également mercredi, sur l'expérience de laboratoire RH. L'ACIA a reconnu la présence de problèmes en matière de SST et prend des mesures pour les régler.

Objectif principal du plan – modifications à l'inspection, consultation (il devrait y en avoir davantage), plans de formation (technique et administrative). Dans l'ensemble, l'ACIA semble vouloir collaborer beaucoup plus avec nous.

H. Willems donne quelques renseignements sur la réunion avec M. Broadhead pour travailler sur la création du Comité de formation de l'Alliance. Ce Comité collaborerait avec l'Agence pour se pencher sur la question de la formation. Ce processus est d'ailleurs déjà en place avec l'Institut professionnel.

B. Kingston précise que le processus de mise à jour de RH doit être mis en œuvre pour que des projets spécifiques puissent être discutés.

Deux questions viennent de l'assemblée, ce qui incite B. Kingston à recommander d'envoyer tous les problèmes rencontrés par l'intermédiaire du Conseil.

**Suivi :** Si les problèmes sont transmis par la section locale au VPR, puis au Conseil, tout le monde sera au courant de la situation.

H. Willems ajoute que dans de tels cas il faut essayer de proposer des stratégies et/ou solutions aux problèmes.

M. O'Neil veut quelques renseignements sur le Comité de formation de CSPN. Elle fait remarquer qu'il n'y a pas de fonds pour la formation, pour la planification de la relève ni pour les conférences. Il n'y a aucune ressource pour absorber la charge de travail. Elle laisse entendre qu'il nous faut quelqu'un pour indiquer à l'ACIA comment nous pouvons travailler lorsque nous n'avons pas de fonds.

**Suivi :** B. Kingston demande que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de formation.

B. Jackson demande que les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions des CCSPN soient transmis au Conseil, ces documents pouvant servir à lancer la discussion (et aussi agir comme munition) avec les gestionnaires régionaux. Il pose ensuite un certain nombre de questions sur le salaire rétroactif et l'examen PI, la structure de la SCB, la question du perfectionnement des EG1 et 2, et les problèmes pour mettre sur pied le Comité de réforme de l'inspection.

**Suivi :** Communiquer les ordres du jour et les procès-verbaux du CCSPN au Conseil.

B. Kingston répond aux questions de B. Jackson. Il indique qu'il nous faut des détails, qu'on ne peut travailler avec des données générales, qu'il faut le nom de personnes, de lieux, etc. Si vous avez des renseignements qui bousculent la SCB, veuillez nous les faire parvenir. Il nous faut des preuves de la part des SCP régionaux indiquant que la question a été soulevée au niveau local ou régional; encore une fois, ces renseignements sont importants.

À propos de l'examen PI/EG, B. Kingston fait savoir que nous allons rencontrer J. de Aguayo. Tout d'abord, la question de la rétroactivité de 1997 à 2000 doit être réglée, puis nous passerons à autre chose. La solution trouvée par médiation n'était qu'un simple exercice de reclassification, qui fera l'objet d'une contestation.

B. Kingston aborde ensuite la question sur les systèmes de la SCB. Il fait référence à une lettre envoyée au personnel de l'inspection depuis que les tâches en la matière ont été ajoutées. Toutes les modifications apportées entraînent une augmentation du travail. Quelle serait la bonne attitude à prendre? Selon nous, il faudrait 1 000 inspecteurs de plus. La politique est disponible, demandez-la à vos gestionnaires.

J. McDonald fait quelques observations sur le problème relatif aux employés de durée déterminée et de longue durée à l'hygiène des viandes. B. Kingston fait remarquer que cette question avait été inscrite à l'ordre du jour de la dernière réunion du CCSPN. Nous avons reçu très peu de réponses à notre demande de renseignements sur la dernière liste.

**Suivi** : Lorsque nous vous enverrons la liste de cette année, transmettez-la aux sections locales et précisez les problèmes que nous pourrions soulever pour la conversion de postes à une durée indéterminée.

Une autre question est soulevée découlant du suivi demandé aux réunions du Comité de stratégie sur la grève concernant la liste de questions sur les ESE. Ces questions étaient censées être posées à tous les niveaux de CSP. Elles l'ont été aux niveaux local et régional. Ont-elles été posées à la dernière réunion du CCSPN? Dans la négative, devrions-nous le faire à la prochaine réunion?

**Suivi** : B. Kingston fait savoir que cette question n'a pas été abordée à la dernière réunion du CCSPN, mais qu'il y aura une formation conjointe sur l'ESE et que les questions seront alors posées à ce moment.

La séance est levée à 17 h 05 et reprend le lendemain à 9 h.

**Mardi 4 novembre 2008** – Fin de la séance d'information et des réunions des Comités permanents.

### **Mercredi 5 novembre 2008**

Le premier point à l'ordre du jour concerne les rapports des Comités (point 12).

À 11 h 30, Jim Thompson, du Projet stratégie, fait une présentation au cours de laquelle les thèmes suivants sont abordés :

- Campagne sur la sécurité alimentaire
- Environnement politique actuel
- Possibilités qui nous sont offertes de promouvoir notre programme d'action
- Protéger et faire croître les actifs que nous pouvons accumuler
- Prochaines étapes possibles de la campagne

Une période de questions suit.

Après la présentation, le Conseil lève ses travaux pour le déjeuner à 12 h 30 puis les reprend à 13 h 35 avec les rapports des Comités.

## **10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture**

D. Forsythe précise que le sous-comité a rédigé le document sur le Fonds de justice sociale (FJS) et qu'il a été approuvé par l'Exécutif. Ce document précise comment le fonds sera géré. Elle ajoute que cinq membres siégeront au Comité du FJS, soit D. Forsythe (présidente), L. Budge (agent d'administration), plus trois autres membres du Conseil. D. Forsythe indique que toute personne intéressée à y siéger est priée de la contacter dès que possible. Les membres du Comité seront confirmés avant la fin de l'année, et le Fonds sera mis en route au début de 2009. Elle ajoute que tous ces renseignements seront affichés sur le site Web d'ici la mi-décembre.

**Suivi** : Confirmer les membres du Comité (décembre 2008), débloquer les fonds et mettre en route le FJS (début 2009), et afficher toute l'information sur le site (mi-décembre 2008).

D. Forsythe ajoute qu'un logo spécial sera créé pour le Fonds de justice sociale. A. Pryde a avancé quelques idées, mais aucune n'a été approuvée par l'Exécutif. Il est donc décidé d'organiser un concours auprès des membres pour trouver un logo. Le prix de ce concours est fixé à 250 \$ plus une veste du Syndicat de l'Agriculture. La date de clôture des candidatures est fixée au 31 janvier 2009. Tous les renseignements seront affichés sur le site la semaine prochaine.

**Suivi** : Afficher le concours pour le logo sur le site Web d'ici la fin de la semaine du 10 novembre 2008.

## **11. Le point sur la négociation collective**

Ce point est renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité (voir rapport ci-joint).

## **12. Rapports des Comités permanents**

### **Nota :**

Toutes les résolutions des comités sont jugées avoir été proposées par le(la) président(e) du Comité concerné(e) et appuyées par son(sa) coprésident(e).

### **Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité**

Rapport présenté par M. Krebs (voir ci-joint).

À propos de la Résolution C7 – Les membres du Conseil n'ont pas voté sur cette résolution du fait que B. Kingston l'a jugée irrecevable car le Conseil ne peut adopter de motion entraînant une augmentation de la cotisation.

#### **Recommandations du Comité :**

- Le Comité recommande la NON-ACCEPTATION de la Résolution D16.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 2.**
- Le Comité recommande l'ACCEPTATION de la Résolution D4.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 3.**
- S. Barlin et G. Miller désirent qu'il soit mentionné qu'ils ont voté contre.
- Adoption du rapport du Comité permanent de la négociation collective et de la santé et sécurité : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 4.**

### **Rapport du Comité des questions générales**

Rapport présenté par M. Vanson (voir ci-joint).

#### **Recommandations du Comité :**

- Le Comité recommande la NON-ACCEPTATION de la Résolution D10.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 5.**
- Le Comité recommande l'ACCEPTATION de la Résolution D15.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 6.**
- Le Comité recommande l'ACCEPTATION de la Résolution tardive n° 2.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 7.**
- Le Comité recommande la NON-ACCEPTATION de la Résolution tardive n° 3.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 8.**



- Adoption du rapport du Comité permanent des questions générales.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 9.**

### **Rapport du Comité permanent des finances et des communications**

Rapport présenté par B. Jackson (voir ci-joint).

- Adoption du rapport du Comité permanent des finances et des communications.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 10.**

### **Rapport du Comité permanent des Statuts et de l'éducation**

Rapport présenté par J. McDonald (voir ci-joint).

À propos des modifications dont il est question au point 1 du rapport, B. Kingston précise qu'elles ont été demandées par le Congrès et que par conséquent il n'est pas nécessaire que le Conseil vote en la matière.

Au sujet de la demande du Comité pour avoir l'interprétation du président (voir points 4 et 5) : B. Kingston fait savoir que conformément à l'intention des Statuts, le pouvoir dont il est question aux alinéas 5 et 6 du Titre 9, article 4 (VPR) des Statuts, serait reporté à la Section 5 (directeurs/directrices). À des fins de précision, un(e) directeur(ice) aura le droit de visiter et/ou d'examiner les registres et comptes d'une section locale s'il ou elle a la responsabilité exclusive des membres de ladite section. Pour les sections mixtes, cette responsabilité sera partagée avec les VPR.

#### **Recommandations du Comité :**

- Le Comité recommande qu'un sous-comité élabore un manuel/livret au cours d'une réunion de quatre jours – voir le point 2 du rapport. Nota : Le Comité des finances fixe à 19 000 \$ le coût de cet exercice.  
**ADOPTÉ – Vote consigné n° 11.**

Les membres suivants du Conseil sont choisis pour siéger au sous-comité :  
D. Sicard (présidente), T. Friday, M. Dyck, R. Tarasco et B. Jackson.

- Le Comité recommande la tenue d'une séance de formation sur les relations avec les médias lors de la réunion du Conseil d'avril 2009 – voir point 3.  
Nota : Le Comité des finances fixe à 18 200 \$ le coût de cet exercice.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 12.**

- Le Comité recommande la tenue d'une séance de formation sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée lors de la réunion du Conseil de l'automne 2009 – voir point 3. Nota : Le Comité des finances fixe à 18 200 \$ le coût de cet exercice.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 13.**

- Adoption du rapport du Comité permanent des Statuts et de l'éducation.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 14.**

### **13. Séance d'orientation et formation sur la santé et la sécurité et les droits de la personne**

Cette formation est organisée à l'intention de tous les membres du Conseil et de leurs suppléant(e)s durant la fin de semaine. Trois séances seront organisées : celle du samedi concerne la santé et sécurité, et celles du dimanche, l'orientation et les droits de la personne.

### **14. Suivi du Congrès du Syndicat de l'Agriculture**

Des remerciements tout particuliers sont adressés au Comité d'organisation du Congrès pour l'excellence de son travail. D'autres commentaires sont avancés :

- B. Payne fait remarquer que trois délégué(e)s de sa région n'ont pas reçu de billets d'alcool au banquet. B. Kingston lui demande de transmettre nos excuses.
- Classeurs : tout le monde les a appréciés – ils étaient de bonne qualité.
- Sacs à dos – mauvaise qualité. B. Kingston fait savoir que nous allons assurer le suivi d'une plainte au fournisseur. Il demande que des renseignements lui soient transmis sur les problèmes causés par les sacs pour que nous puissions inclure ces données dans notre plainte.
- En vertu de nos Statuts, les renseignements sur les résolutions doivent être envoyés d'ici février 2009.

**Suivi** : B. Kingston.

### **15. Communication**

Ce point est renvoyé au Comité permanent des finances et des communications (voir rapport ci-joint).

### **16. À la défense de services publics de qualité (DSPQ)**

La question de la poursuite du financement de cette campagne devra être discutée puis approuvée. Une conférence sur la salubrité des aliments est envisagée; il n'y a pour le moment rien de concret mais des renseignements seront communiqués au cours des prochains jours.

**Suivi** : Organisation d'une téléconférence au cours des prochaines semaines pour discuter des options et coûts annexes relativement au plan d'action.

### **17. Livret/manuel pour les dirigeant(e)s nationaux(ales)**

Ce point est renvoyé au Comité permanent des Statuts et de l'éducation (voir rapport ci-joint).

## **18. Éducation pour le Conseil**

Ce point est renvoyé au Comité permanent des Statuts et de l'éducation (voir rapport ci-joint).

## **19. Futur des postes de directeur et directrice et de VPR**

B. Jackson demande que ce point soit renvoyé à la prochaine réunion du Conseil ou à une réunion ultérieure.

**Suivi :** B. Jackson transmettra des renseignements à des fins de discussions futures.

## **20. Points permanents de l'ordre du jour des réunions du Conseil**

B. Kingston précise que les numéros 1 à 9 (voir l'ordre du jour) sont des points permanents et qu'ils figureront toujours à l'ordre du jour. B. Kingston rappelle que les membres du Conseil ne devraient pas attendre que le Conseil se réunisse pour obtenir des mises à jour des employeurs, et qu'ils sont invités à appeler le bureau national s'ils ont besoin de renseignements.

## **21. Projet pilote sur les laboratoires RH**

J. McDonald donne une présentation sur la question, puis des feuillets sont distribués et expliqués. Une discussion a ensuite lieu sur cette approche à la gestion des RH à l'ACIA.

## **22. Prochaine réunion du Conseil**

Lundi 20 avril 2009 – journée de voyage, inscription à l'Hôtel Vancouver

21-24 avril 2009 – réunions du Conseil

25 avril 2009 – journée libre

26 avril 2009 – Caucus du Congrès de l'Alliance

**Nota :** Les réservations seront faites par l'intermédiaire de l'Agence de voyages de l'Alliance, à ses taux (notre politique prévoit des dispositions de complément pour emmener les conjoint(s)/partenaires/personnes à charge. On fait par ailleurs remarquer que vous ne pourrez pas faire les réservations pour votre conjoint(e)/partenaire par l'intermédiaire de l'Agence de voyages de l'Alliance).

Par ailleurs, les Comités du Congrès de l'Alliance se réuniront en février 2009. Nos présidents siégeront à ces Comités et présenteront un rapport à la prochaine réunion de notre Conseil.

Une discussion a ensuite lieu sur l'échéancier des réunions du Conseil et leur lieu (Article 6,7 des Statuts).

**Suivi :** B. Kingston s'engage à faire un meilleur travail à l'avenir.

## **23. Divers**

G. Miller fait savoir qu'il ne pourra assister au Congrès de l'Alliance et qu'il désire savoir qui le remplacera.

**Suivi** : B. Kingston se penchera sur la question et ajoute que la priorité sera accordée aux membres du Conseil qui ont été élus.

**P/A/A** – Levée de la séance : G. Miller/J. Langs – à mains levées – motion adoptée.

La séance est levée à 17 h 30.

Procès-verbal présenté par D. Ramsay.

Le 4 novembre 2008

Membres du Comité présents : Fabian Murphy (président)  
Glenn Miller  
Raphaele Tarasco  
Sam Barlin  
Meraiah Krebs (secrétaire archiviste)  
Michelle Coe (en retard)  
Et leurs suppléant(e)s respectif(ve)s.

On fait remarquer au Comité permanent que nous avons le portefeuille de l'Environnement et qu'il conviendrait peut-être de modifier son nom.

Négociation collective :

Les ententes sur les services essentiels (ESE) sont maintenant fin prêtes pour l'ACIA, la CCG, la CFP, l'ÉFPC et le MDN. Agriculture prévoit terminer la sienne d'ici peu de temps, car il y avait un petit problème dans le domaine de la santé animale.

Les négociations ne se déroulent pas bien pour les groupes du Conseil du Trésor. On a l'impression que l'employeur n'est pas disposé à négocier puisqu'il a recours à toutes sortes de tactiques pour retarder les choses. Nous avons demandé à l'autre membre de l'équipe de faire le point à la table.

En ce qui a trait à la négociation avec l'ACIA, on a fait remarquer que l'équipe se déplacera à Toronto pour procéder à la visite d'un établissement. Bien que cela ne se produise généralement pas lors de la négociation, l'équipe a néanmoins pensé qu'il était important qu'elle se rende compte en personne de ce à quoi nos membres sont confrontés. Cette visite aura lieu début décembre.

Le Comité a discuté du Règlement 15 et désiré avancer les recommandations suivantes (voir ci-joint).

Le Comité des questions générales a renvoyé au présent Comité une liste de questions sur les ESE signées avec les employé(e)s. Ces questions seront regroupées avec les réponses dans un feuillet que les représentant(e)s syndicaux(ales) pourront utiliser aux réunions des CCSP. Les membres du Comité de la NC et SST examineront les questions et s'en serviront, s'il y a lieu, pour préparer les réponses, et ensuite envoyer le document à l'Exécutif national à des fins d'examen et de distribution.

Santé et sécurité :

*Résolution C7 – AGENT(E) NATIONAL(E) DE LA SST*

Auparavant, cette résolution a été renvoyée au Comité des finances pour en déterminer le coût, celui-ci ayant été fixé à 2,29 \$ par membre et par mois.

Le Comité permanent accepte la recommandation de non-acceptation du Comité. Par ailleurs, du fait que cette résolution entraîne une augmentation de la cotisation,

le Comité ne peut s'en occuper.

Les deux (2) points suivants ont été renvoyés au présent Comité par celui des Questions générales.

*Résolution D16 – Sélection des délégué(e)s/observateur(rice)s à la Conférence SST*

IL EST DÉCIDÉ QUE l'attribution des sièges non affectés, après les affectations selon le protocole, nécessite une répartition équitable par région géographique ainsi que pour les rôles en santé et sécurité.

Le présent Comité permanent vote à l'unanimité sur la non-acceptation, pour les mêmes raisons que celles précisées par le Comité des questions générales.

Justification : Il n'y a pas de définition de « répartition équitable » dans la résolution, et par ailleurs le Comité n'a pas été en mesure de déterminer comment cette résolution pourrait être atteinte.

*Résolution D4 – Protocoles écologiques*

MESURE DEMANDÉE :

Que le Syndicat de l'Agriculture mette en application des protocoles écologiques pour les opérations du bureau national, par exemple – sans toutefois s'y limiter – l'élimination des produits en plastique et en polystyrène expansé jetables, l'utilisation de papier recyclé et de produits de bureau, et l'utilisation de corbeilles ou de programmes de recyclage, et

Que le Syndicat de l'Agriculture affiche ces protocoles sur son site Web à des fins d'information de ses membres.

Le Comité permanent a voté en faveur de la résolution.

Sam Barlin et Glenn Miller ont demandé qu'il soit indiqué qu'ils ont voté contre.

Justification : Le bureau national cherche déjà à être écologique et à ce titre est d'avis que cet objectif est réalisable.

Le Comité a également examiné le suivi indiqué dans le procès-verbal d'avril 2008 concernant l'affichage des contacts locaux en santé et sécurité sur le site du Syndicat de l'Agriculture. Le Comité reconnaît que cela n'aurait pas dû prendre aussi longtemps. Fabian enverra une demande aux sections locales par l'intermédiaire du bureau pour obtenir cette information; on fait par ailleurs remarquer que ces données pourraient changer du fait que les sections locales vont organiser leurs AGA cet hiver, et que la date limite de soumission des noms sera fixée au 6 février 2009.

Les noms des représentant(e)s au Comité de la politique en santé et sécurité seront affichés en sus de ce qui précède (le Comité demandera que cela soit fait avant la nouvelle année).

Bulletins :

Le prochain bulletin comportera les deux définitions suivantes : définition d'un milieu de travail, et flux des communications depuis les Comités SST en milieu de travail vers les Comités régionaux de la politique puis les Comités nationaux de la politique.

Nous chercherons à obtenir des suggestions pour les prochains bulletins auprès des membres. Veuillez envoyer les articles à Fabian Murphy.

Suivi :

Fabian enverra un courriel au bureau national pour demander qu'avec la demande de coordonnées des Exécutifs locaux soit incluse une demande de nom et de coordonnées de la personne-contact en santé et sécurité. Si une section locale ne communique pas ces renseignements, la faute en reviendra au président de la section concernée.

Meraiah préparera une feuille pour le(la) représentant(e) au Comité de la politique, à remplir d'ici la fin de cette réunion du Conseil pour que les renseignements sur les membres au Comité des politiques puissent être affichés dès que possible. Une fois les renseignements recueillis, ils seront envoyés à tous les membres des Comités.

Meraiah et Glenn enverront à Fabian les articles rédigés pour le bulletin à des fins de distribution à tous les membres du Comité, pour être examinés avant leur affichage. À faire d'ici la semaine prochaine.

## 15 A – RÈGLEMENT 15

Processus de négociation collective de l'Alliance

- 2.1.2 La négociation collective constitue le moyen d'améliorer les conditions de travail et de promouvoir des questions qui sont importantes pour nos syndiqué(e)s. Plus la participation au processus sera grande – présenter des revendications contractuelles, se tenir au courant et être informé(e)s des dossiers à la table de négociation, appuyer nos équipes de négociation – plus les chances de succès de la négociation collective le seront également.
- 2.2.7 Les sections locales/chapitres travaillent avec l'AFPC à l'organisation des scrutins -- ratification, grève ou méthode de règlement des différends – parmi leurs membres.
- 2.7.2 On attend des membres des Équipes de négociation qu'ils contactent directement les autres travailleurs et travailleuses durant tout le processus de négociation. -- Le comité est d'avis que l'expression « autres travailleurs et travailleuses » est vague, aussi demande-t-il des précisions quant à sa signification.
- 2.7.3 Il incombe aux membres des Équipes de négociation de s'assurer que le processus de négociation permet de renforcer le syndicat et de promouvoir

les intérêts de tous les membres. – Le comité est d’avis qu’il convient d’élargir ce point et d’inclure l’AFPC dans son intégralité.

- 2.7.9 Les membres des Équipes de négociation participant au processus de négociation de diverses façons : examen des données contractuelles, mise au point et détermination de l’ordre de priorité des revendications, participation à la négociation, ainsi qu’aux discussions sur la stratégie et la mobilisation, et prise des décisions et recommandations sur les offres et ententes de principe de l’employeur, et participation à toutes les activités de mobilisation décidées pour l’unité de négociation.
- 3.5.2 Les conférences sur la négociation sont une occasion pour les membres de l’unité de négociation, les dirigeant(e)s élu(e)s et les militant(e)s de se rencontrer, de planifier la prochaine ronde de négociations, d’examiner les revendications contractuelles, de déterminer les priorités, d’élaborer les stratégies de mobilisation initiales, et de faire connaître le contexte politique dans lequel la ronde de négociations se déroule.
- 3.8.7 La taille d’une équipe de négociation sera généralement de 7 à 9 membres, son objectif étant d’assurer la représentation des femmes, des régions géographiques, des groupes professionnels et des groupes d’équité.



**Rapport du Comité des questions générales  
4 novembre 2008**

Participants : Howard Willems (président), Marianne Hladun, Terri Lee , Darrel-Lee Mackenzie, Maria-Luiza Romano , Mike Vanson, Lori Papirnik, Terri Friday.

- 1) Examen du mandat du Comité des questions générales pour les nouveaux membres et suppléant(e)s du Comité.
- 2) Revue de la dernière réunion du Comité
  - a. Points en suspens – néant
- 3) Questions renvoyées
  - a. ESE comme point permanent de l'ordre du jour de CSP
    - i. Le Comité des questions générales enverra ces questions au Conseil national comme point à l'ordre du jour des CSP régionales (voir ci-joint).
- 4) Résolutions du Congrès (non traitées au Congrès)
  - a. D-4 – À transmettre au Comité de la négociation collective
  - b. D-5 – En raison du coût qui entraînerait une augmentation de la cotisation, cette résolution est déclarée irrecevable.
    - i. Le Comité des questions générales renvoie la motion « Que le Syndicat de l'Agriculture promeuve le programme de counselling syndical du CTC (subventions à des fins d'éducation pouvant être disponibles aux membres par le biais du poste budgétaire éducation) », à des fins d'examen ultérieur.
  - c. D-10 – Le Comité accepte la recommandation de non-acceptation.
  - d. D-13 \$ – En raison du coût qui entraînerait une augmentation de la cotisation, cette résolution est jugée irrecevable (recommandation originale : non-acceptation).
  - e. D-14 \$ – En raison du coût qui entraînerait une augmentation de la cotisation, cette résolution est jugée irrecevable (recommandation originale : non-acceptation).
  - f. D-15 – Le Comité accepte la recommandation d'acceptation. Renvoi au Comité des communications pour qu'il prenne des mesures et informe les sections locales de la résolution.
  - g. D-16 – Renvoyé au Comité de la négociation collective et de la SST.
  - h. D-17 \$ – En raison du coût qui entraînerait une augmentation de la cotisation, cette résolution est jugée irrecevable (recommandation originale : non-acceptation).
  - i. Résolution tardive n° 2 – Le Comité accepte la recommandation d'acceptation. Renvoi au Comité des communications pour qu'il prenne des mesures et informe les sections de cette résolution.
  - j. Résolution tardive n° 3 – Le Comité accepte la recommandation de non-acceptation.

- 5) Suivis découlant des résolutions adoptées
  - a. D-3 – Renvoyé au Congrès de l'Alliance
  - b. D-18 – Renvoyé au Congrès de l'Alliance
  - c. D- 2 – Renvoyé au Congrès de l'Alliance
  - d. D-1 – Renvoyé au Comité des droits de la personne pour préparer la portée, les critères de sélection, le programme et le coût. Le Comité des droits de la personne présentera un rapport au Comité des questions générales à la prochaine réunion du Conseil d'avril 2009 ou avant.
  
- 6) Rapport sur les droits de la personne (PE)
  - a. Le SA a été bien représenté et a organisé un caucus aux cinq (5) conférences de l'Alliance sur l'équité durant le dernier cycle.
  - b. La réunion annuelle est prévue les 6 et 7 novembre 2008, et un rapport sera envoyé au SA par la suite.
  - c. Discussion sur la résolution du Conseil national d'avril 2008, traitant de la restructuration du Comité des droits de la personne :
    - i. Questions envoyées à l'Exécutif national : Qui siègera au Comité? Quand ce Comité se réunira-t-il?
    - ii. Recommandation : Que les nominations au Comité soient confirmées avant le 31 décembre 2008.
    - iii. Idée de mandat : Comment pouvons-nous améliorer ce que nous avons déjà pour tous les membres du SA?
  
- 7) Stratégie jeunesse
  - a. Le Comité des questions générales a passé en revue le sondage et décidé d'élargir notre plan d'action pour y inclure des membres autres que les jeunes. Dans certains domaines, cela nécessitera deux stratégies différentes pour ces groupes. Les préoccupations concernent le fait qu'il y a très peu de jeunes au sein de notre syndicat et que nous avons un grand nombre de membres qui ne sont pas actifs. Il nous faut trouver des moyens amusants et conviviaux pour faire participer les membres à leur syndicat et à leur communauté.
    - i. Suivis :
      1. Promouvoir le FJS comme outil de participation des membres.
      2. Les membres du SA doivent être présents et actifs à tous les programmes d'orientation pour expliquer les principes syndicaux.
      3. Difficulté pour les sections locales : « Faire engager les membres » Envoyer vos récits en la matière. Ces pratiques seront affichées sur le site du SA.
      4. Faire un envoi avec uniquement une adresse d'un site Web pour inciter les membres à vérifier ce que nous faisons (p. ex. [www.cequenousfaisons.ca](http://www.cequenousfaisons.ca)), en utilisant un lien « aveugle » vers le défi local.

5. Mettre en valeur des sections locales différentes sur le site du SA « Que se passe-t-il dans votre section? »
  6. Créer une « figurine à tête branlante » comme article promotionnel.
- ii. Les points 4, 5 et 6 seront élaborés conjointement avec le Comité des finances et des communications.
- 8) Objectifs/programme à long terme du Comité des questions générales
- a. Créer une section pour *InfoClé* sur les plans du CNM, et envoyer les points de l'ordre du jour au CNM.
  - b. Créer une section pour *InfoClé* sur « Les pensions et vos avantages ouvrant droit à pension ».
  - c. Créer une section pour *InfoClé* sur « Les avantages des employés saisonniers/à temps partiel ».
  - d. Créer une section pour *InfoClé* sur « L'AI et les prestations imposables ».

Adoption du rapport proposée par Howard Willems avec l'appui de Mike Vanson.

Questions à poser aux réunions de CSP

1. Nous croyons comprendre que les fonctions exécutées par quiconque participe aux activités syndicales ne seront pas déclarées essentielles : Est-ce exact?
2. Quelle différence y a-t-il entre un(e) employé(e) « pleinement essentiel(le) » et un(e) employé(e) identifié(e) comme « employé(e) conditionnel(le) »?
3. De quelle manière l'entente sur les services essentiels a-t-elle des répercussions sur un inspecteur de multi-dénrées qui travaille en vertu d'un certain nombre de lois, le cas échéant?
4. À mon lieu de travail, qui a le pouvoir de déclarer une urgence conformément à l'entente sur les services essentiels?
5. Nous avons des membres qui sont des employé(e)s de durée « déterminée », depuis longtemps. Est-ce que cette période de durée déterminée prendra fin s'ils participent à des actions légales sanctionnées par leur syndicat?
6. Certains de nos membres ont un congé autorisé plus tard cette année et au début de l'année prochaine. L'employeur annulera-t-il ces demandes de congé autorisées? Dans l'affirmative, rembourserez-vous les pertes monétaires encourues par nos membres?
7. La direction essaiera-t-elle de remplir les fonctions des employé(e)s qui avancent leur droit légal de se mettre en grève?
8. La direction garantira-t-elle que des membres d'autres syndicats (p. ex. de l'Institut professionnel) ou que des travailleurs contractuels ne rempliront pas les fonctions des employé(e)s qui invoquent leur droit légal de faire la grève?
9. Savez-vous si les établissements provinciaux sont couverts par l'entente sur les services essentiels signée par les parties?

## **Rapport du Comité permanent des finances et des communications**

Le 4 novembre 2008

Membres présents :

Debbie Forsythe – présidente  
Bob Jackson – secrétaire / Misty Kreiger (sup.)  
Barry Payne / Marlene Oneil (sup.)  
Brenda Baergen / Elena Beynon (sup.)  
Rick Cormier / Gary Paynter (sup.)

Larry Budge  
Sylvie Rochon

### **Communications**

Il est rappelé aux membres, lorsqu'une demande de commentaires leur est envoyée par le bureau national, d'y répondre dans les délais prescrits. Il est aussi rappelé au Conseil d'accuser réception des courriels qu'envoie le bureau national.

Le Comité passe en revue le site Web du Syndicat de l'Agriculture. Il est également rappelé au Conseil national de continuer d'envoyer des données supplémentaires pour la section Q&R. Il y a eu bien peu d'activités dans ce domaine c'est pourquoi la participation des VPR et directeur(ice)s est indispensable pour que cette partie de notre site ait un sens.

Le Comité traite ensuite du rapport de Pryde Communications concernant le groupe de discussion au Congrès national. Le Comité recommande l'adoption de la majorité des suggestions de ce groupe, à l'exception des deux qui sont considérées comme étant problématiques. Alan Pryde sera contacté au cours des deux prochaines semaines pour commencer à mettre en application les modifications en question au site Web.

Le Comité avait auparavant discuté de la possibilité de préparer une trousse de lobbying pour les député(e)s fédéraux(ales) et provinciaux(ales), ainsi que les dirigeant(e)s locaux(ales), lors de campagnes. Cette trousse sera incorporée dans le classeur *InfoClé* sous un nouvel onglet dans un proche avenir.

Le Comité passe aussi en revue le classeur *InfoClé* et précise plusieurs sections qui doivent être révisées et/ou mises à jour. Ces révisions seront apportées au cours des prochains mois puis envoyées aux sections locales, membres du Conseil et suppléant(e)s.

### **Finances**

Nombre total de membres au mois de juillet 2008 : 9 550.

Nouveaux tarifs des repas :	
Petit-déjeuner	13,70 \$
Déjeuner	13,15 \$
Dîner	37,40 \$
Faux-frais	<u>17,30 \$</u>
Total	81,55 \$

### **Renvoi du Conseil**

Il est demandé au Comité de faire une recommandation sur la possibilité d'avoir des salles de repos au Congrès national du Syndicat de l'Agriculture. Le Comité discute de plusieurs scénarios en la matière. Bien qu'il soit justifié de trouver des salles de réunion pour les caucus régionaux, le Comité est d'avis dans son ensemble qu'il serait difficile d'en faire une pratique courante.

Le Comité est d'avis que la question de l'organisation de déjeuners pourrait être problématique (déduction de l'indemnité quotidienne, service de traiteur de l'hôtel, besoins diététiques, etc.), c'est pourquoi il recommande que les déjeuners soient laissés à la discrétion des caucus régionaux.

Ceci pris en considération, le Comité cherchera à trouver des salles de réunion pour les caucus régionaux, et il incombera aux VPR et directeur(rice)s de demander ces salles si elles sont disponibles.

### **Cotisants Rand**

Nous comptons 1 246 cotisants Rand d'après le relevé de juillet 2008. Veuillez vous assurer que toutes les cartes d'adhésion sont bien envoyées à Christine qui mettra nos listes à jour puis les communiquera à l'Alliance.

### **État non vérifié**

Le Comité passe en revue l'état non vérifié à la fin du mois de septembre 2008. Toutes les références à l'acronyme CCSST seront remplacées par SST.

### **Demandes de remboursement de frais du Conseil national**

Larry va se pencher sur une demande de remboursement en version électronique qui sera mise à la disposition de tous les membres du Conseil. Lors de l'envoi de telles demandes, veuillez respecter les lignes directrices suivantes :

Si vous envoyez une demande par les voies électroniques ou par télécopieur, veuillez joindre une copie de tous les reçus et garder les originaux à des fins de vérification ultérieure.

Si vous envoyez une demande sur papier, veuillez envoyer tous les reçus originaux et en conserver une copie pour vos dossiers.

Motion d'adoption du rapport dans son intégralité :

Proposée par : Forsythe  
Avec l'appui de : Jackson

Réunion du Comité des Statuts et de l'éducation  
Réunion du Conseil national  
Le 4 novembre 2008

**Membres du Comité :**

Denis Sicard – président  
Jane McDonald – VPR, Est de l'Atlantique – VPR suppléant : Terry Huskins  
John Langs – VPR Centre de l'Ontario – suppléant : Robert MacDonald  
Milton Dyck – VPR Sud de la Saskatchewan – suppléant : Steve Tanner  
Jean Cloutier – VPR Est du Québec – suppléante : Normande Ouellet  
Idelta Vieira – directrice, Défense nationale – suppléante : Danielle Moffet

**Ordre du jour :**

1. Suivi du Congrès.
2. Livret/Manuel pour les directeur(rice)s nationaux(ales) et VPR.
3. Éducation pour le Conseil.
4. Renvoi : Titre 9 Article 5, Examen n<sup>os</sup> 5 et 6 de la Section 4.
5. Titre 9 – Section 4, Partie 9.
6. Examen exhaustif des Statuts pour s'assurer que les versions française et anglaise comportent les mêmes données.
7. Renvoi du Titre 11, Article 11, Partie 2 des VPR de l'Ontario.

1. **Suivi du Congrès :**

- **Résolutions du Congrès : Résolution A-13 (augmentation de l'allocation au colloque régional pour le Manitoba, le Nord-Ouest de l'Ontario et le Nunavut à 9 000 \$), Résolution A8 (soutien supplémentaire aux sections locales de moins de 100 membres), Résolution A-2 (changement de nom du Comité de la promotion de l'égalité pour Comité des droits humains).** Les modifications de ces résolutions doivent être incluses dans les Statuts. ***Motion proposée par John Langs avec l'appui de Idelta Vieira.***

2. **Livret/Manuel pour les directeur(rice)s nationaux(ales) et VPR :**

- Après avoir examiné le procès-verbal précédent, qu'un sous-comité soit créé pour se pencher sur le livret/manuel. La liste suivante comporte des suggestions, auxquelles le Comité n'est toutefois pas limité :
  - Guide des Statuts
  - Formulaire standardisé de dépenses
  - Lignes directrices sur les voyages
  - Traitement des documents des sections locales
  - Comment traiter avec les agent(e)s fonctionnel(le)s
  - Comment traiter avec les petites sections locales et les membres en général
  - Comment traiter avec les médias
  - Attentes des campagnes
  - Organisation d'un colloque régional
  - Petits conseils à suivre et pièges à éviter
  - Organisations du travail régionales

- Coordonnées de tous les membres du Conseil
- Q&R sur les rôles et responsabilités
- Comment traiter avec une direction autre que la vôtre, y compris les politiques de l'employeur
- Envoyer des points aux ordres du jour de réunions
- Comment, quoi, quand et autres questions
- Communiquer entre deux réunions

Denis siègera au Comité en tant que président du Comité des Statuts et de l'éducation, et Milton a été choisi pour siéger également au sous-comité. Nous désirons que les autres comités du Conseil choisissent un membre pour siéger à ce sous-comité. Le nom de chaque comité doit être choisi à cette réunion du Conseil. **Le Comité des Statuts fera parvenir au Comité des finances des instructions pour déterminer le coût de la création du sous-comité et celui d'une réunion de quatre jours, dès que possible avant la prochaine réunion du Conseil. Motion proposée par Jean avec l'appui de Jane.**

**Le coût est évalué à 19 000 \$ pour une réunion de quatre jours et deux jours de voyage, ce qui inclut le salaire, l'indemnité quotidienne et les frais d'hôtel.**

**Les autres membres du sous-comité seront Teri Friday, Raphael Tarasco, Bob Jackson.**

### 3. Éducation pour le Conseil :

#### Renvoi au procès-verbal précédent du Comité de l'éducation :

- John Langs propose qu'à la prochaine réunion du Conseil national en avril il y ait une séance de formation sur les relations avec les médias, le lobbying et l'action politique. Cette formation durerait toute une journée. Motion appuyée par Milton Dyck. La motion est renvoyée au Comité des finances pour qu'il en détermine le coût, lequel est fixé à 18 200 \$, sous réserve de la disponibilité de salles et d'un(e) formateur(ice).
- La session de l'automne prochain portera sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. **Motion proposée par Idelta avec l'appui de Jean.** La motion est renvoyée au Comité des finances pour qu'il en détermine le coût, lequel est fixé à 18 200 \$.
- La question du mentorat a fait l'objet de discussions. Jean propose, avec l'appui de John, que ce point soit élaboré par le sous-comité du livret, notamment en ce qui concerne les rôles et responsabilités des mentors et ceux des stagiaires.

### 4. Rôles et responsabilité des VPR et directeur(ice)s :

- Titre 9, Article 4 (VRP) – les numéros 5 et 6 ne sont pas pris en compte à la Section 5 (directeur(ice)s nationaux(ales)). On propose que le président fasse part de son interprétation du statut, élabore la décision et qu'elle entre en vigueur pour la durée du mandat du Conseil. Le Comité des Statuts



recommande qu'une résolution soit transmise au prochain Congrès pour rectifier les différences. **Mesure proposée par John Langs avec l'appui de Jane McDonald.**

5. **Titre 9, Article 4, Partie 9** – Renvoi au président pour connaître son interprétation.  
**Motion proposée par Idelta avec l'appui de Milton.**
6. **Examen exhaustif des Statuts pour s'assurer que les versions française et anglaise comportent les mêmes données.**
  - **Titre 6, Article 1** – La version anglaise est exacte en ce qui a trait aux directeurs et directrices, aussi la version française doit être rectifiée pour indiquer la même chose.
  - **Titre 6, Article 3 #1** – La version anglaise est exacte, aussi la version française doit être rectifiée. Elle devrait préciser vice-président(e) régional(e).
  - On s'inquiète des différences entre les versions française et anglaise des Statuts. Il serait trop coûteux de réviser l'intégralité des Statuts. Il est donc décidé que le Conseil soit chargé de réviser les Statuts pour vérifier la présence possible d'incohérence et fixer comme date limite de cette révision celle du 30 novembre, puis que toute modification soit envoyée au président, et ensuite au Comité avant que les Statuts ne soient de nouveau imprimés.
7. **Renvoi du Titre 11, Article 11, Partie 2 des VPR de l'Ontario.**
  - Ce statut est renvoyé au président du Syndicat de l'Agriculture à des fins d'interprétation par le président de l'Alliance.

Denis Sicard propose, avec l'appui de Jane McDonald, que l'intégralité du rapport soit adoptée.

**National Council** November 2008  
**Conseil National** novembre 2008

**Recorded Votes/Votes Consignés**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
<b>Baergen</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Barlin</b>	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Cloutier</b>	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Coe/Pearson</b>	1	4	4	4	4	4	4	4	4	1	1	4	1	1
<b>Pearson (Alt)</b>		1	1	1	1	1	1	1	1			1		
<b>Cormier</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Dyck</b>	3	1	2	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1
<b>Forsythe</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Friday</b>	3	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Hladun</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Jackson</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Krebs</b>	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	1
<b>Langs</b>	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>McDonald</b>	3	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>McKenzie</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Miller</b>	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Murphy</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Payne</b>	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Sicard</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Tarasco</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Vanson</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Vieira</b>	1	1	1	1	3	2	3	1	2	1	1	1	1	1
<b>Willems</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Kingston</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent